



MAIRIE DE CHÊNEX

85 route de la Boutique 74520 CHENEX

Tél: 04.50.04.30.53

Mail : mairiedechenex@orange.fr

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

MODIFICATION DE LA CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX DE L'ECOLE

Mesdames, Messieurs,

Les travaux de l'extension de l'école (création d'une classe, un dortoir et cantine) vont débiter prochainement et compte tenu de l'emprise du chantier sur le parking en haut de l'école maternelle, il est nécessaire de règlementer la circulation pendant la durée de la construction.

Nous vous saurons gré de bien vouloir **privilégier au maximum le déplacement à pied**, et pour les accès en voiture, respecter les prescriptions suivantes à compter **du lundi 1^{er} octobre 2018** :

- ❖ Privilégier les parkings situés dans le secteur de la mairie (beaucoup d'enfants et parents viennent à pied à l'école en venant de beaucoup plus loin)
- ❖ Pour les enfants de la maternelle du haut (classe de Laurie et Céline) :
 - Le stationnement est autorisé sur le parking du bâtiment industriel à 100 m de l'école
 - Un parking provisoire sera mis en place en face de l'entrée de l'école de l'autre côté de la route, le long du chemin d'accès. Il convient de se stationner sur le côté droit du chemin et une aire de retournement sera matérialisée au fond. Le stationnement est interdit sur la propriété privée (aire pavée)
- ❖ Pour les enfants de la maternelle du bas (classe de Nelly et Marie) :

Les places de parking d'en bas, le long du terrain de foot vous seront réservées pour déposer vos enfants.

- ❖ Pour les primaires :

Deux déposes minute seront prévues :

- le long du parking du stade de foot (derrière les voitures stationnées pour les maternelles) pour une entrée dans la cour côté Eglise
- le long de l'école maternelle sur la dépose rapide actuelle pour une entrée dans la cour côté route de Valleiry

Pour le bon fonctionnement et la fluidité de la circulation, veuillez à ne pas stationner sur ces déposes minute.

Je vous demanderais donc d'être particulièrement vigilant au respect de ces prescriptions et vous remercie par avance pour votre coopération.

Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES.